

JUMELAGE SMAGE DES GARDONS / OBV COPERNIC

Ont participé à cet échange,
Côté français,

Geneviève Blanc, vice-présidente de Conseil Général du Gard, déléguée à la prévention des risques,

Lionel Georges, directeur du Smage (syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée) des Gardons,

François Abbou, maire de Peyrolles, vice-président du Smage des Gardons.

Claire Forite, chargée de mission à l'AFEPTB (association française établissements publics territoriaux de bassin),

Côté Canadien,

Josée Brizzard, directrice de South Nation Conservation de l'Ontario.

Côté québécois, nos hôtes,

Caroll Mc Duff, président de l'OBV (organisme de bassin versant) Copernic,

Karine Dauphin, directrice de Copernic,



Dimanche 12 Octobre, 1^{er} jour au Québec

Départ de Montpellier sous les inondations. Arrivée à Montréal sous le soleil et plus de 13° après 8h de vol et avec 6h de décalage horaire.

Caroll, président de l'OBV -organisme de bassin versant- Copernic, nous attend et nous faisons 2h de route vers Québec jusqu'à Danville, en passant par une route de montagne, large et sans virage!. Danville, notre lieu de résidence, est remarquable au Québec pour ses maisons en bois anciennes de 100 ans, ce qui est beaucoup de ce côté de l'Atlantique. Lors du premier repas pris dans un restaurant/épicerie/ marché « public » qui vend et utilise produits locaux et frais, rencontre de Marianne, une franco-québécoise qui vient d'Uzès et habite ici depuis 22 ans. Maraîchère, elle fait des graines germées chez elle. Elle est à l'origine, avec d'autres de cette formule de promotion de produits de qualité -y compris des fromages!- qui ont de plus en plus de succès au Québec et y sont de plus en plus répandus..... en parallèle au développement des OGM en plein champs...



Lundi 13 octobre



Départ à 7h30 de la chambre d'hôte pour aller visiter le lac Saint Pierre en bateau avec un pêcheur, représentant l'association des « pêcheurs commerciaux ». Le beau temps (froid sur le bateau) nous permet d'apprécier ce très grand lac et d'approcher les difficultés rencontrées pour faire perdurer cette pêche tout en préservant la biodiversité sur le lac. L'interdiction de pêcher la perchaude, pour un temps, dans le but de la sauvegarder, a mis à mal la pêche comme activité professionnelle sur le lac. Cela engendre de l'inquiétude chez les pêcheurs, mais, je ne perçois pas de levée de boucliers.....

Les OBV, organismes de bassin versant, au Québec

Il y a 40 OBV au Québec, mais ils n'ont pas de pouvoir légal. L'eau est une responsabilité partagée et souffre d'un financement national inadéquat ainsi que d'un financement régional libre et faible. Par contre, la gestion est multipartite et basée sur la concertation et la participation des acteurs.. COPERNIC est un organisme à but non lucratif de concertation et de mobilisation, voué d'une part, à la protection et à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la zone des bassins versants de la rivière Nicolet, et d'autre part au maintien de la pérennité de la ressource EAU. Cela se fait par une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et l'élaboration, la promotion et le suivi de la mise en œuvre d'un Plan Directeur de l'Eau. L'accompagnement vers l'action domine le partenariat avec les usagers et intervenants en vertu de la valeur primordiale de l'eau, comme bien commun inaliénable, et des valeurs d'ouverture et de collaboration.

L'après midi, visite inattendue d'un vignoble de 8000 pieds sur 2Ha de cépages hybrides aptes à supporter le froid. Visite également de la cave et dégustation du vin.... avant d'aller à la rencontre d'une association de pêche qui aménage et gère 18km de la rivière Nicolet. On fait le constat ici que les gens, y compris les jeunes, délaissent les loisirs liés à la rivière, ce qui entraîne un manque de considération de cet espace. L'idée de l'association est de permettre aux habitants de retrouver un usage de la rivière et de ce fait, de se la réapproprier, s'en préoccuper et la protéger. Des conventions sont passées avec les riverains et le droit de pêche est à 30€/jour le « spot ». C'est une façon de financer les actions de l'association. Par ailleurs, afin de développer les loisirs autour de la rivière, l'association développe l'accueil dans deux chambres et un gîte (à venir).. Si nous avons en commun l'usage privatif de certaines berges, notre Gardon et ses affluents sont plus investis par la population, sans pour autant que leur protection n'en devienne une préoccupation majeure....



Mardi 14 octobre

Commune de Ste Camille : rencontre du Maire et du directeur des services. La commune est engagée sur la gestion en zone humide, d'une tourbière. Projet de départ : un sentier pédestre familial, un sentier pédagogique d'interprétation, comme moyen de sensibilisation de la population. Nous abordons le problème des eaux usées et découvrons qu'ici, toutes les maisons ont leur puits d'alimentation en eau potable et leur assainissement individuel. Le problème de la qualité de l'eau potable est lié à l'agriculture, gourmande en intrants et en pesticides et aux fosses septiques. Ici, jusqu'à présent, le peu de souci quant à l'épuration est lié aux grands espaces disponibles qui favorisent la dilution des pollutions.

De plus, l'eau paraissait un bien abondant éternellement. Le parallèle entre recherche de l'amélioration de la qualité de l'eau / agriculture/ forêt est en plein développement. C'est là que je réalise que, chez nous, la rareté de l'eau et la densité de la population nous ont obligé à être un peu plus exigeants à ce sujet, même si nous avons encore des marges de progrès.



Rencontre avec les représentants d'un groupe conseil agronomie et environnement : une association qui se situerait entre Grappe 3 et la Chambre d'Agriculture, un regroupement d'agriculteurs qui agissent avec les conseils d'une agronome. Diverses mesures sont mises en place peu à peu : drainage des champs, bandes enherbées en bordure des fossés, semis sans labour pour éviter à la terre d'être emportée et de faire des sédiments dans la rivière. L'autre objectif est également de limiter le lessivage des pesticides en même temps que celui des sols.



Visite ensuite d'un site aux Trois lacs, qui a fait l'objet d'un partenariat entre un pisciculteur et un ingénieur en environnement/eau. Des jeunes qui démarraient tous les deux leur activité respective, l'un comme pisciculteur et l'autre comme bureau d'études se sont rencontrés lors de comités citoyens. Ils se sont lancés ensemble dans la réhabilitation d'une berge détruite par les inondations et l'érosion, en prenant le risque d'un aménagement se rapprochant le plus possible d'une berge naturelle, moins monumental que ce qui est préconisé habituellement en pareil cas, plus vulnérable dans un premier temps, mais au bout du compte, performante, belle et durable. Cette réalisation illustre les limites de normes appliquées aux ouvrages, parfois excessives et qui peuvent être, finalement, contre productives pour l'environnement.



.La rivière des Rosiers, elle, a été recalibrée et souffre d'érosion à tel point que le cours d'eau, qui reprend ses droits et son lit menace à terme une maison. Ceci dit, il y aura certainement une solution, difficile à imaginer pour nous,..... déplacer la maison! En effet, les maisons en bois sont souvent conçues pour pouvoir être déplacées. Tout un programme pour nos PPRI (plan prévention risques inondations)!

A 17H, retour aux locaux de Copernic et souper !... avant la réunion « Table de concertation » des acteurs engagés sur la rivière des Rosiers, rivière « tributaire » (affluent) du fleuve Nicolet. C'est une ZIPP (Zone Intervention Prioritaire Phosphore), un secteur prioritaire à cause de la pollution phosphore. Autour de la table, des agriculteurs, des élus, des responsables techniques de collectivités et Copernic.

Partage d'un diagnostic, qu'on nomme aussi « portrait » : érosion due à la fonte des neiges et des glaces, inondations au printemps, et pollution des sols.

Au niveau agricole, il s'agit d'élaborer des actions pour lutter contre l'érosion : drains , réhabilitation de rives, enherbement, semailles intercalées, culture de couverture.

Copernic coordonne les propositions des acteurs - mairies - agriculteurs - chasseurs- pour les aider à s'engager dans les actions.

Poursuite des actions, recherche de financements sont au cœur des discussions des acteurs qui se plaignent de l'absence de financements de l'Etat. Souci partagé par le Président de Copernic pour financer les actions et les interventions de l'association.

Nous sommes dans la forme de concertation la plus élaborée : la co-construction..... co-élaboration, collaboration.



Mercredi 15 octobre

Visite de la MRC des Sources. La Municipalité Régionale de Comté est l'équivalent de notre communauté des communes. Celle-ci regroupe 7 communes et elle est partenaire de l'OBV Copernic. Nous sommes reçus par une importante délégation et avons un échange très fourni. Plusieurs personnes avaient participé à un voyage d'étude en France et étaient très intéressées pour poursuivre l'échange.

Cette MRC s'est dotée du premier Agenda 21 du Québec : concertation citoyenne et gestion de l'eau sont au centre de leurs préoccupations. Le libre écoulement de l'eau est une compétence communale, transférée souvent aux MRC qui doivent également, de par la Loi Environnement, veiller à la qualité de l'eau.

Fait marquant pour moi, les entreprises participent aux concertations citoyennes. La participation des jeunes fonctionne aussi, en s'appuyant sur les organismes qui s'occupent des jeunes et sur les cafés-rencontres à destination des jeunes -qui existent déjà dans le cadre entrepreneurial-

Du coup, la démarche Agenda 21 a « teinté » toutes les autres démarches de planification.

- Service de contrôle et de conseil en urbanisme qui intègre la prévention.
- Création de régie intercommunale pour percevoir une taxe spéciale et financer le dragage du « 3 lacs »
- PDZA (Plan de Développement de la Zone Agricole) : Concilier bande riveraine plantée et rapport économique : planter des fruitiers, cultiver des champignons,... au lieu de se contenter d'une haie.

Plus loin, St Adrien est un petit village comptant 130 fosses septiques (environ 450 habitants) vidangées / 2 ans. La municipalité s'est dotée elle aussi d'un Agenda 21.

Nous visitons le réaménagement d'une rive et de l'écoulement du ruisseau dans un village, afin d'éviter l'inondation d'une maison. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec Mairie, OBV et propriétaire.





Rencontre de riverains des 2 sites : les Trois lacs et le lac Nicolet

Ces riverains sont mobilisés sur leur environnement proche et se constituent comme interlocuteurs des pouvoirs publics. Au lac Nicolet, M. Roberge, ancien président de l'association des résidents du lac Nicolet, Un passionné du lac nous reçoit. Il milite pour la préservation du milieu et sensibilise ses voisins. Plus loin, plusieurs riverains des 3 lacs sont allés voir leurs élus locaux pour demander à être taxés afin de collecter des fonds pour faire les travaux de restauration des milieux naturels comme le dragage des Trois Lacs... Incroyable pour nous ! Tous les riverains, sauf un, ont été d'accord.

Retour au local de Copernic pour le conseil d'administration de l'OBV. Mais d'abord, souper à 18h, avec une table franco-québécoise garnie des spécialités de nos deux pays. Pendant le repas, présentation de Josée Brizar, salariée d'un OBV de l'Ontario, présentation de Geneviève Blanc pour la politique Eau et Inondations du Conseil Général du Gard, présentation de Lionel Georges pour le SMAGE des Gardons puis de Claire, salariée de l'association des EPTB France (établissement public t... de bassin). M. Layre, président du Smage, qui aurait aimé être présent, est excusé par François Abbou, vice-président du Smage et maire de la commune de Peyrolles.

Conseil d'administration

A 19h, vingt administrateurs sont là, huit d'entre eux nous ont déjà reçus au titre de leur partenariat avec l'OBV. Les élus sont présents.

Le président présente le budget à mi-année : 211 000 dollars, c'est peu, pas assez pour réaliser des actions. Pour chaque projet, l'OBV doit trouver des financements, locaux pour la plupart.

Carroll assume totalement son rôle de président, très au fait de la gestion de la structure et soucieux de la pertinence et de l'éthique des interventions de l'OBV.

- Discussion autour de recherches de financements locaux. Faut-il associer collectivités locales et industriels ? les agriculteurs s'interrogent, ont l'impression de parler des actions plutôt que de les réaliser.

- Plan stratégique pour définir des priorités et l'éthique des actions.

La façon très pertinente d'animer un conseil d'administration. Retient mon attention Nous avons à apprendre de cette méthode.

Conclusion en desserts au sirop d'érable, bons et très sucrés, et échanges informels.

Discussion avec les agriculteurs sur l'exploitation des sables bitumineux, source de pollution considérable ... et celle du gaz de schiste qu'ils redoutent car ils ont des échos catastrophiques par les habitants des les Etats Unis.



Jeudi 16 octobre

Départ à 7h15 pour la commune de Nicolet, pour un échange avec le Maire et Préfet de la MRC et une technicienne. Ici, il y a des compteurs d'eau, ce qui est rare au Québec, l'enjeu pour la collectivité étant la réduction de la consommation. Gérée par une régie publique, l'eau est à 1 dollar le m3, ce qui ne représente que le coût de l'eau. Une réflexion est en cours pour augmenter un peu afin d'avoir une marge pour des travaux d'entretien et des investissements. Ce qui ressort, comme toujours, c'est le manque d'Etat qui complique l'action et la limite. Quant la MRC intervient, elle va chercher l'argent dans les communes. Carroll, Président de Copernic, poursuit inlassablement sa campagne de sensibilisation des collectivités locales, pour avancer vers une délégation des OBV ou au moins plus de partenariat.



Pierre Ville, réserve amérindienne Odanak : rencontre d'Emilie, biologiste environnement qui travaille sur un projet de valorisation de milieux humides, en intégrant les tortues, élément symbolique dans la culture des Amérindiens (fertilité, sagesse). Ces milieux ont été protégés par le fait que les amérindiens ne sont pas agriculteurs. La communauté amérindienne d'Abinakis de 400 personnes (sur 1 000 habitants) a le statut de communautaire ou autochtone. Pas de signe distinctif entre les habitants, l'assimilation en cours n'est pas un tabou et fut facilitée par les relations plus commerciales que colonisatrices des français fondateurs du Québec.

Victoria Ville : le réservoir Beaudet est un lac artificiel où se posent les oies en migration vers les Etats Unis. Depuis 1977, ce barrage, réservoir à l'air libre, sert à alimenter la ville en eau potable. On retrouve Carline qui est au Conseil d'administration de Copernic et à la MRC, son directeur Environnement, et un élu franco-québécois qui vient nous accueillir. Ici, les inondations sont attendues à la fonte des neiges et des glaces. Grâce aux mesures du niveau, les habitants ont une marge de 12h. Quelques maisons sont inondées lorsque le lac est plein. 50 personnes, élus et citoyens font partie de la cellule de crise. Les maisons inondables ne sont pas assurées. Ils vivent avec le risque.

Dernière visite du séjour. Avec Mme Ayotte, ingénieure à l'aménagement forestier coopératif de Ham-Nord, nous approchons les problèmes posés par les castors qui font des barrages sur les cours d'eau, provoquant des inondations de chemins. Ces barrages, en cas de rupture, génèrent trop de sédiments qui gênent les poissons, et endommagent les pontons. Ici le castor est « trappé ». Les trappeurs trappent pour le sport et en échange du service perçoivent 50\$ la fourrure. Des aménagements divers sont imaginés ainsi que la destruction graduelle des barrages. L'action évolue, pour composer avec le castor et le propriétaire forestier. Nous faisons un parallèle avec notre castor cévenol, beaucoup plus fainéant, qui se contente de faire son habitat mais pas de barrage. La coopérative forestière fait du conseil auprès des propriétaires forestiers. Au Québec, le recensement des forêts de 1998 en a fixé le seuil minimum. Depuis, le Québec a instauré de grosses amendes pour les coupes à blanc, surtout pour les érables. L'agroforesterie se développe aussi peu à peu. Une prise de conscience a entraîné un changement de pratiques et de culture. Une ère post « papetière » est née, et là, au travers de cette rencontre, ...une collaboration supplémentaire en vue pour l'OBV.

Vendredi 17 et Samedi 18 octobre

Congrès des OBV du Québec, à Saint Jean de Richelieu, proche de Montréal.

Plusieurs ateliers se déroulent simultanément durant ces 2 journées. Extrait :

- Un barrage hydroélectrique au niveau du Lac St Jean, réalisé en partenariat avec une communauté autochtone et 2 MRC . Il y avait un enjeu autour d'une chute d'eau sur la rivière Ouiatchouan , dont l'aménagement a tenu compte. Le barrage est une « Opération réussie ». Mais, dans le débat, un agriculteur indique que le développement durable doit nous amener à nous interroger sur le besoin, sur la nécessité de produire cette énergie hydroélectrique. Le développement durable serait de faire un barrage s'il y en a vraiment besoin et non pas pour alimenter l'économie de l'énergie. Au lieu de vendre de l'énergie à des gens qui ont de moins en moins d'argent, il faut travailler sur les maisons à énergie passive. On ne peut pas faire l'économie de se positionner sur la pertinence du projet. Les porteurs de projet ont-ils un positionnement ? A qui appartient la décision ? Ni au porteur, ni à l'OBV,.... et le citoyen quand peut-il intervenir ? ... Un questionnaire bien posé qui peut être partagé des 2 côtés de l'océan.

Les paysages magnifiques, l'accueil simple et ouvert des Québécois nous ont séduits et mis à l'aise. Nous avons, durant ce voyage très dense, visité de nombreux sites et rencontré de multiples acteurs de l'eau au Québec. Caroll et Karine mettaient à profit ces visites pour tisser ou renforcer des partenariats et cela donnait une dimension supplémentaire à ces échanges.

Cette première visite au Québec m'a permis de repérer : des approches culturelles différentes de l'eau ; des politiques publiques, en la matière, moins développées que chez nous, surtout leurs financements... ; des préoccupations écologiques communes entre les deux organismes ; et enfin une implication des acteurs citoyens plus importante et plus opérationnelle que chez nous. Cela est dû certainement à une rareté des financements publics, mais pas seulement. Se pose la question des conditions à mettre en place, à trouver ici, pour que les usagers, propriétaires, etc soient des acteurs plus opérationnels et pas seulement consultés ou signataires de conventions. Pour avancer dans cette voie, entre autres, la poursuite de la collaboration Copernic/Smage/OBV de l'Ontario est pertinente et prometteuse, techniquement, institutionnellement, et humainement.

Tous nos remerciements à nos partenaires québécois :
Caroll Mc Duff, président de l'OBV Copernic,
Karine Dauphin, directrice de Copernic, et ses collaborateurs....

Ainsi qu'à tous les acteurs du bassin versant de la rivière Nicolet qui nous ont accueillis :

Mmes et Mrs
Claude Lemire,
Jean-Luc Lavigne,
Marc Morin,
Benoît Bourassa,,
Marie-Claude Couture,
Marco Blanchet,
Jonathan Bolduc,
Sabrina Gauthier,
Camill Chabot,
Frédéric Marcotte,
Dominique Ratté,
Marc Cantin,
Mme Katy Saint-Cyr,
André Lafontaine,
Paul Morin,
Pierre Therrien,
Maryse Ducharme,
Roberge,
David Lapointe ,
Sylvie Huard,
Émilie Paquin,
Carline Ghazal,
Serge Cyr
Patrick Paulin,
Manon Ayotte ...etc.



Retrouvez ce
compte-rendu sur
www.genevieveblanc.com

